

Le Conseil Général du Puy de Dôme soutient depuis longtemps les plantations de haies dans le département. Depuis 2008, le dispositif a changé.

Désormais, **les agriculteurs et communes peuvent bénéficier d'une aide directe à la plantation de haies champêtres en milieu rural.**

Les propriétaires privés peuvent aussi en bénéficier en adhérant à une ASA. De plus, **un conseil technique gratuit** est proposé aux futurs planteurs de haies via une convention avec la Mission haies Auvergne (URFA).



Plantation

2



Haie de 1 an



de 10 ans



et de 25 ans.

Une haie, combien ça coûte ?

100 m de haie = 150 à 200 euros de fournitures (plants + paillage).
= 350 à 400 euros (travail + fournitures).

Une assistance aux planteurs de haies champêtres du Puy de Dôme



*Commande et réception de
plants forestiers*



Démonstration de plantation



*Formation-sensibilisation sur
le rôle des haies*